

Pass Culture : un dispositif innovant pour fêter ses 18 ans



Le Pass Culture est un dispositif, se présentant comme application, mis en place par l'Etat afin de permettre aux jeunes de disposer d'un crédit qui varie entre **20€ et 300€ à déboursier sur des offres culturelles et numériques** (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements digitaux...)

Il est accessible aux jeunes français ou résidents en France (métropole ou outre-mer) depuis au moins un an, **âgés entre 15 ans et 18 ans.**

- **Les jeunes de 15 ans dispose d'un crédit de 20€,**

- **Les jeunes de 16 et 17 ans disposent d'un crédit de 30 €,**
- **Les jeunes de 18 ans disposent d'un crédit de 300€.**

Pour vous inscrire, il vous suffit de **télécharger l'application et de remplir un dossier d'inscription** (auquel il faut joindre une copie de votre pièce d'identité et justificatif de domicile). Une fois validée, votre compte sera crédité du montant auquel vous êtes éligible.

Vous pouvez directement réserver vos activités sur le catalogue disponible sur votre application Pass Culture et présenter votre QR code à l'entrée ou au magasin !

Liens utiles

pass.culture.fr